



# DISTRICT AISNE DE BILLARD

## Assemblée Générale de début de Saison 2019/2020 Laon le 6 Septembre 2019

➤ **Comité Directeur :**

**Présents:** P. MOLEY – E. TETART – Y. ELIARD – F. DURIEZ – C. VASSEUR – D. POTIER

**Excusé :** G. DUCHENE

➤ **Ouverture de l'AG 17 H30**

➤ **Appel des Clubs :**

Tous les Clubs sont représentés à l'exception des Clubs de La Fère et Chauny BA.

➤ **Allocution du Président**

Le Président remercie le Club de Laon pour l'accueil et l'organisation de cette AG de début de saison.

Le Président se félicite une fois de plus du palmarès sportif de l'Aisne qui contribue pour bonne partie, du palmarès de la ligue des Hauts de France.

M. MOLEY souligne qu'un point noir subsiste, la baisse des licenciés dans l'Aisne depuis 2 ans, baisse accentuée la saison dernière.

Le Président remercie une fois de plus, tous les bénévoles qui permettent par leur engagement à nos clubs et notre district, d'exister.

➤ **Une discussion s'engage assez rapidement autour du déficit global de licenciés.**

Plusieurs licenciés prennent la parole, expliquent leur vécu sur des organisations telles portes ouvertes, fête du sport ou avancent leurs idées.

Il apparaît qu'il est difficile, voire de plus en plus difficile, d'attirer de la population dans nos clubs, jeune ou pas.

Peut-être faut-il repenser nos clubs, nos académies pour se démarquer un peu plus et supprimer cette étiquette qui semble résister que « le billard est un sport de vieux »

La solution miracle n'existe pas, mais il faut continuer à réfléchir à de nouvelles solutions, il faut continuer à se concerter.

➤ **P.V. de l'A.G. du 15 Septembre 2018 à Chauny : Approuvé à l'unanimité des Clubs présents.**

➤ **RAPPORTS des COMMISSIONS**

1. **Trésorerie**

Yvon ELIARD présente les comptes 2018 / 2019 :

Un montant de dépenses à 6 600,20 € pour un montant de recettes de 7 368,98 €, nous permet de présenter

**un excédent d'exercice de 768,78 €**

Bien que l'exercice soit excédentaire, M. ELIARD explique que le poste des défraiements a nettement augmenté par rapport à la saison précédente (16 championnats de France disputés pour 6 la saison dernière).

Le poste formation à l'inverse à diminuer car des stages prévus n'ont pas pu se dérouler.

Au 31 août, le solde sur le compte chèque est de 3 409,36 €, le montant des chèques restant à tirer est de 2 737,13 €, le solde sur livret est de 22 431,01€

Cela nous donne une **disponibilité de trésorerie de 23 103,24 €**

**Les comptes de cette Année 2018 /2019 sont adoptés à l'unanimité par les Clubs.**

A l'unanimité, nous continuerons à prélever 2 euros par licencié sur cette année 2019/2020.

Attention, merci de veiller à bien respecter le versement des droits d'inscription pour les équipes interclubs.

## **2. Administrative**

Notre Comité enregistre un retrait de 35 licenciés, seul le club de Saint-Quentin a eu une évolution positive, forte baisse pour Soissons, due en grande partie à des pass scolaire non relicenciés.

L'idée de la saison précédente, d'organiser des Portes Ouvertes dans tous les clubs de l'Aisne à une même date n'est pas viable, en effet la rentrée sportive déjà présente dans deux nombreux clubs début septembre rempli en quelque sorte cette fonction.

Rappel : la Licence reste au même tarif que la saison dernière. 75 euros + de 21 Ans, 60 euros licence découverte, 23 euros – de 21 Ans.

Prise de licence : un document non nominatif est à remplir avec la prise de licence, questionnaire médical Cerfa 1569\*01, suite à une directive du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Nous convenons de rendre nominatif ce dernier et de le garder au sein du club d'appartenance.

Point important : Ne pas omettre de faire signer Aux Parents concernant les jeunes, l'autorisation parentale de Détection Anti Dopage.

## **3. Formation**

- Le stage de formation suivie (Pierre Soumagne) se poursuivra cette saison avec les stagiaires choisis par le bureau la saison dernière (Lucie PETIT, Romain LEDUC, Sébastien LEMAIRE, Cédric ELIARD).
- Des stages ouverts à tous seront à nouveau proposés aux jeux de série et au 3 bandes.
- De nouveau noms de formateurs ont été évoqués tels que Cédric MELNYTSCHENKO et Kévin PERROTIN pour le 3 bandes et Pascal DESSAINT pour les Jeux de Série.

## **4. Arbitrage et Sportive**

- Afin d'uniformiser le Corps arbitral du Carambole, du Black Ball et de l'Américain, la fédération française va proposer une tenue identique pour les arbitres (polo noir et blanc).  
Le Championnat Cadets organiser par le BC Soissons permettra de lancer cette nouvelle tenue pour les arbitres dans les compétitions officielles.
- Cédric VASSEUR propose, comme l'an dernier, d'animer des séances de formation d'arbitrage dans les clubs pour pallier à la carence de certaines connaissances ou certains points de règlement sur l'arbitrage en général.  
Ne pas hésiter à le contacter.

## **5. Discipline**

Bien que la commission de discipline n'ait pas été saisie cette saison, il y a eu un cas disciplinaire cette saison à l'issue duquel le bureau a entériné à l'unanimité la décision suivante :

« La suspension durant une saison complète de toute compétition Interclubs de l'Aisne à l'égard de M. Jacques PLY pour son comportement inacceptable lors d'une rencontre Interclubs (Abandon durant un match) » !

Cette décision lui a été notifiée par Courier en RAR.

## 6. Commission Sportive

### ➤ Libre / Cadre / Bande / 3 Bandes

Pas de souci particulier concernant les compétitions, néanmoins une question est posée par M. LEGROS :

**« A partir de quelle heure précise un joueur est considéré comme forfait pour un retard de plus de 30 minutes ? »**

Effectivement, pour qu'il n'y ait plus d'éventuelle ambiguïté entre heure de convocation et heure de début de la compétition, il a été décidé ce qui suit :

C'est bien l'heure de convocation qu'il faut prendre en compte, aujourd'hui, pour les qualifications, les joueurs sont convoqués à 13h45, ils ont donc jusqu'à 14h15 pour être sur le lieu de compétition.

Idem pour les finales (8h45), ils auront jusqu'à 9h15 pour être sur le lieu de compétition.

Dorénavant, ceci sera rappelé sur les convocations.

Autre point, afin d'éviter les poules de 2 joueurs dans les catégories N1 et N2 sur 3m10, un joueur de la catégorie immédiatement inférieur pourra être surclassé à sa demande et uniquement sur sa demande.

### ➤ Interclubs de l'Aisne

La date butoir pour les inscriptions des Equipes d'Interclubs de l' AISNE est fixée au 29 septembre 2019 inclus pour un début de compétitions le 19 octobre 2019.

Il est demandé au club recevant de remplir les résultats sur le site du district ou des les transmettre aux responsables des interclubs Cédric VASSEUR et David POTIER.

Le formulaire existant sur le blog sera complété pour que le numéro de licence du joueur soit également saisi.

### ➤ ANNONCE DU PALMARES DE L' AISNE ET REMISE DES RECOMPENSES

### ➤ Fin de l'AG à 20H45, le club Laon invite les participants présents au verre de l'amitié et à une collation.

**Le Président du District Aisne**

**Patrick MOLEY**